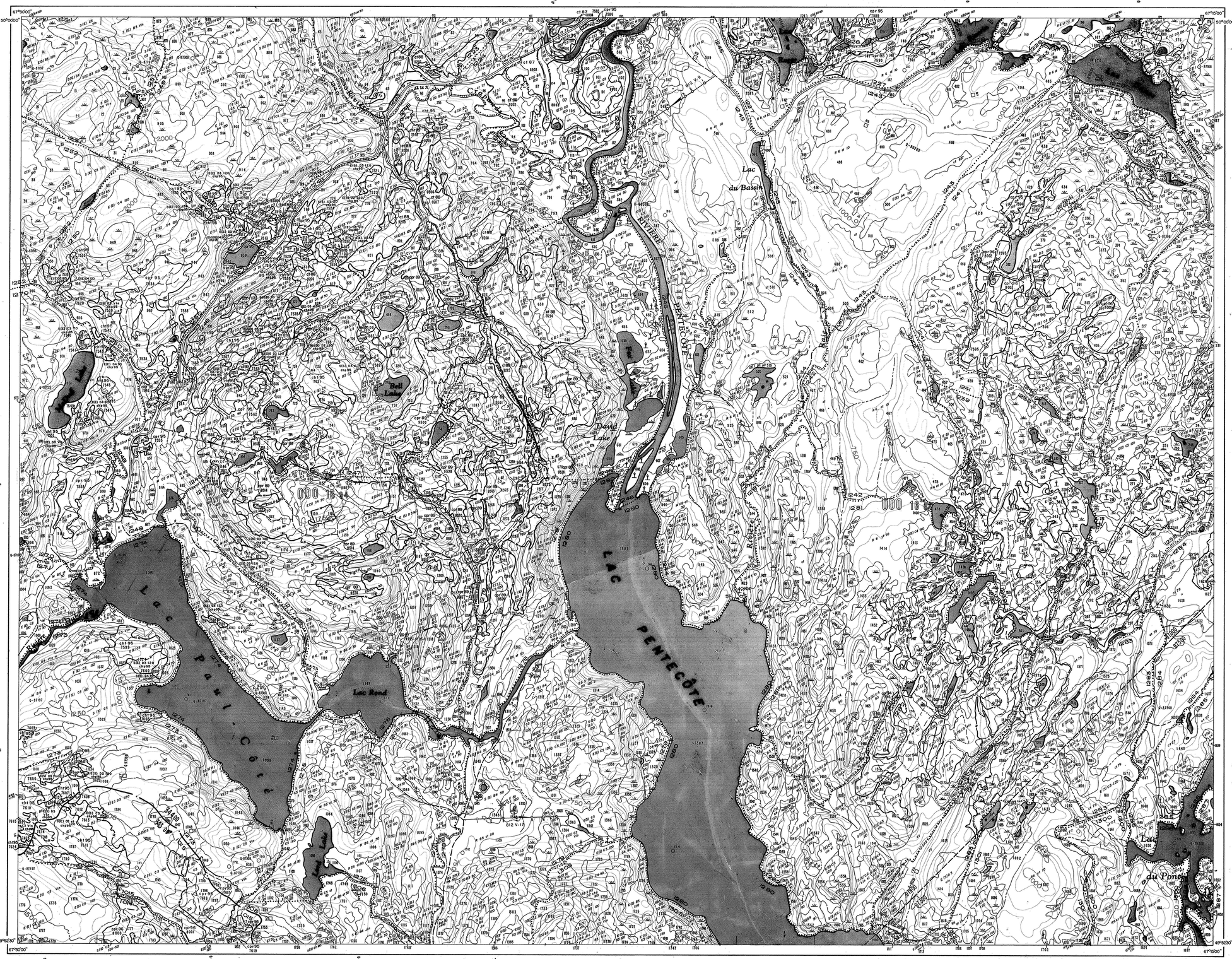


Compt for. 8904 - 9216 - 9336 - 5006 - 7013 - 7627 - 8005

À jour : avril 1997

# GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
## MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
## DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
## DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
## SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

# CARTE FORESTIÈRE

**ÉCHELLE 1:20 000**

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

# V

Cette carte est établie d'après les cartes du Système national de référence cartographique numéros (0) 1977, 22-G-14) avec l'autorisation d'Énergie, Mines et Ressources Canada.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

## LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouée
Coupe de protection de la régénération
Coupe avec réserves de semenciers
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe par bandes
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe en pertinence
Éclaircie partielle (dégagement)
Plantation à racines nues
Plantation de boutures
Plantation de boutures
Ensemencement
Scarifiage (préparation du sol)
Récolte dans les lisières boisées (abaisse tiges)

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

## LÉGENDE FORESTIÈRE

### TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— à sapin et/ou épinette blanche
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin blanc
— à pin gris
— à thuya (cèdre)
— à mélèze
— (plantation)
Pessière
— (épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— à épinette noire
— à épinette rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette
— (plantation d'épinette blanche)
— (plantation d'épinette noire)
— (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— (sapin et/ou épinette blanche occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin gris
— à épinette
— à pruche
— à mélèze
— (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — et/ou mélèze (tiris occupant plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
— — — Plantation de pin sylvestre
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à thuya (cèdre)
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à mélèze
— à pin blanc et/ou pin rouge
— à pin rouge
— à pin gris
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de pruche)
MÉLÈZIN
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portie résineuse)
— à épinette noire
— à épinette noire et/ou épinette rouge
— à pin blanc et/ou rouge
— à pin gris
— à pruche
— à sapin et/ou épinette blanche
— (plantation de mélèze européen)
— (plantation de mélèze japonais)
— (plantation de mélèze laricin)

### TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillu à résineux
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec pruche
— — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec pruche
Bouleau à bouleaux jaunes avec pin blanc
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc
— — — avec pin rouge
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pruche
— — avec épinette noire ou rouge
Chênaie rouge
Chênaie rouge résineuse
Érablière résineuse
Mélangés à feuillus tolérants sur station humide
Mélangés à feuillus tolérants sur station humide

FEUILLUS (groupements)
Feuillu
— à essences intolérantes
— à essences tolérantes
— sur station humide
(plantation)
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
Peuplier
Érablière rouge
Érablière
— à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— à bouleaux jaunes
— à peuplier
— à feuillus d'essences intolérantes
— à feuillus d'essences tolérantes
Plantation de feuillus
— de bouleau jaune
— de peuplier
— de peuplier hybride
— de tilleul d'amérique

### TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jumeau

### TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

### PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Éclaircie partielle
Éclaircie légère
Brûlis partiel

### DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inventoriés: ⊖ 1-50 % ⊕ 51-99 %

### ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Chablis
Plantation

### CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

| CLASSES | TIGES DE: |
|---|---|
| 10 (ans) | 0-20 ans |
| 30 | 21-40 |
| 50 | 41-60 |
| 70 | 61-80 |
| 90 | 81-100 |
| 120 | 101 et plus |

FORÊT ÉTAGÉE

| CLASSES | |
|---|---|
| 70-30(ans) | 30-70 (ans) |
| 70-50 | 50-70 |
| 90-30 | 30-90 |
| 90-50 | 50-90 |
| 120-50 | 50-120 |
| 120-70 | 70-120 |

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus de 5 dominance de feuf. tolérants, jusqu'à des tiges entre 0 et 30 cm. Vieilles inéquienne: Plus de 5 dominance de feuf. tolérants, jusqu'à des tiges entre 30 et 90 cm. Plus de 5 dominance de feuf. tolérants, jusqu'à des tiges plus de 90 cm. Autres peuplements: majorité des tiges ont plus de 60 ans.

### CLASSES DE PENTE

| CLASSES | % DE PENTE | SYMBOLES CARTO. |
|---|---|---|
| Légère | 0 à 30 % | aucun |
| Modérée | 31 à 50 % | 1 |
| Forte | 51 à 70 % | 2 |
| Abrupte | 71 % et plus | 3 |

Superficie entourée de pentes > 51 % 4

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les terrains publiques seulement.

### GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

| HAUTEUR | 1 m | 2 m | 3 m | 4 m | 5 m | 6 m |
|---|---|---|---|---|---|---|
| DENSITÉ | | | | | | |
| A 90% | A1 | A2 | A3 | A4 | A5 | 6 |
| B 70% | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | 6 |
| C 50% | C1 | C2 | C3 | C4 | C5 | 6 |
| D 25% | D1 | D2 | D3 | D4 | D5 | 6 |

C/ATO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : CONSULTANTS DGR INC.
SIGNATURE : Jacques L. Lachance
C/ATO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

### EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S 1 E 1 C3 cp 50 H 10 — détérioration, classe de pente, perturbation, classe de hauteur, classe de densité, sous groupe d'essences, groupement d'essences

R C5 cr 60 D1 — classe de pente, classe d'âge, origine, classe de hauteur, classe de densité, type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987; Année de publication : 1988; Année de révision : ;

### COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 2 94-1
Unité de gestion
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 3*
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement: 000 18 04
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique: 344 00*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité: 37000*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle: 1282*
Région écologique: 11 a)
Municipalité régionale de comté M.R.C. 920 SEPT-RIVIÈRES

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : * ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

### TABLE AU D'ASSEMBLAGE

| | | | |
|---|---|---|---|
| 22-J-4 S.E. | 22-J-3 S.O. | 22-J-2 S.E. | 22-J-2 S.O. |
| N.E. | N.O. | N.E. | N.O. |
| 22-G-13 S.E. | 22-G-14 S.O. | 22-G-15 S.E. | 22-G-15 S.O. |
| N.E. | N.O. | N.E. | N.O. |
| 22-G-12 | 22-G-11 | | |

**22 G/14 N.O.**